AMF82
ASSOCIATION DES MAIRES
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ
DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 19 novembre 2026

Bernard PEZOUS
Président de l'Association des Maires
Du Tarn-et-Garonne

OBJET : Réunion « Sensibilisation « valeurs de la République et laïcité »

Chers élus de la République,

La laïcité (principe juridique de séparation des Églises et de l'État) est au cœur des débats politiques et des controverses médiatiques : les menus à la cantine, les carrés confessionnels, le port de signes religieux dans l'espace public, le burkini à la plage... Elle est souvent citée à tort pour ce qu'elle interdit, alors même qu'elle est garante des libertés individuelles et collectives. **Et particulièrement des nôtres :** en effet, en tant qu'élus territoriaux, nous bénéficions d'une légitimité, tirée du suffrage universel, qui nous place dans un régime doté **d'une liberté d'expression élargie ;** souvent nous sous-estimons notre liberté de manifester nos convictions. politiques bien sûr mais aussi religieuses, philosophiques..., tant que cela respecte la loi.
Cela est différent quand nous agissons en tant qu'agent de l'État où le devoir de réserve et de neutralité priment. La loi du 22 décembre 2025 portant sur le statut de l'élu local reprend ces distinctions mais les situations s'accumulent et engendrent de plus en plus souvent des conflits, voire des violences.

A la demande de plusieurs élus, un groupe de travail national pluri-professionnel, coordonné par l'ANCT, avec le CNFPT, qui avait déjà conçu une formation tout public en 2015 dite VRL(valeyres de la République et laïcité, 2 jours, gratuite), a conçu une nouvelle sensibilisation **dédiée aux élus.** Cette dernière a été présentée à l'occasion du **congrès des maires de novembre 2025** à Paris, marquant par ailleurs le 120e anniversaire de la loi de 1905 et les dix ans du plan de formation Valeurs de la République et Laïcité (VRL).

Cette sensibilisation est **labellisée : l'élu qui y participe reçoit une attestation nationale.**

Le 20 janvier dernier, nous avons souhaité lors du comité départemental laïcité présidé par le préfet, qu'une équipe de formateurs se tienne prête pour l'après-élections de mars, pour proposer des formations aux nouveaux élus mais aussi à tous ceux qui le souhaitent, avec des exemples simples, rappelant la neutralité du service public et pour éviter que les maires ne se mettent en défaut. Mais aussi pour faire un point sur la liberté des élus au sujet de leurs convictions.

Aujourd'hui, **une équipe locale de 9 formateurs habilités est à disposition des élus de Tarn-et-Garonne pour décliner localement** cette nouvelle sensibilisation qui correspond à **7 séquences se déroulant sur 1 journée de 7h.** Ces sensibilisations sont animées par binôme ou trinôme avec un groupe de 16 élus maximum :

VENDREDI 22 JANVIER 2027
Au Conseil Départemental de 9 h 00 à 18 h 00
Pause déjeuner au restaurant Universitaire (en face)
(vous pourrez vous garer dans le parking souterrain)

Pour en savoir plus :
Cette sensibilisation est centrée sur le rôle du maire,
- entre sa liberté d'expression en tant qu'élu territorial et
- son devoir de neutralité en tant qu'agent de l'État.

Objectifs :
- Respecter et faire respecter le principe de laïcité dans sa fonction d'élu local, sans discriminer.
- Expliquer clairement à ses interlocuteurs, les règles qui s'appliquent et en faire partager le sens.

Téléphone 05 63 63 79 06 - E-mail : amf-82@wanadoo.fr
Site : www.amf-82.fr
Hôtel du Département - Boulevard Hubert Gouze - B.P. 783 - 82013 MONTAUBAN Cedex

Méthode :
La sensibilisation est construite autour de modules :
- rappels historiques et juridiques,
- études de cas pratiques,
- quizz
- remise d'un livret stagiaires
- obtention d'une attestation labellisée à l'issue de la sensibilisation.

Conditions : être élu politique, **participer à la totalité de la sensibilisation.**

Les formateurs* : le module de sensibilisation est dispensé par 9 formateurs, formés et habilités, issus des services de l'État, des collectivités et du secteur associatif. Ils sont tous spécifiquement formés pour assurer l'animation de ce module. Les formateurs interviennent par binôme ou trinôme auprès de groupes de 16 stagiaires maximum.

Qui coordonne ce réseau de formateurs ? : la chargée de mission « citoyenneté, lutte contre les discriminations et prévention de la délinquance » et référente laïcité de la préfecture coordonne ce réseau de formateurs depuis 2016.
Si vous avez des questions sur les contenus, vous pouvez la contacter :
Céline Porin, 05 63 22 82 18 / 06 84 87 49 20 - celine.porin@tarn-et-garonne.gouv.fr

Pour aller plus loin...
Télécharger le dossier de presse :
https://anct.gouv.fr/espace-presse/dossier-de-presse-sensibilisation-vrl-speciale-elus

* Ces formateurs font partie du réseau départemental de 15 formateurs agréés VRL/Tout public. En effet, dès 2016, l'État en Tarn-et-Garonne, en lien avec le CNFPT et le président des de l'association des maires, a réagi à la dynamique nationale en inscrivant le plan de formation VRL dans le cadre du CDPDR (conseil départemental de prévention de la délinquance et de la radicalisation, co présidé par le procureur de la République et le président du conseil départemental). Ainsi, les services du préfet coordonnent un réseau de 15 formateurs habilités. Une charte co-signée en 2017 en présence de l'ensemble des responsables institutionnels et politiques du département, en définit le cadre : https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Citoyennete-Laicite-Discriminations.
Aujourd'hui ce sont plus de 1450 stagiaires formés de tous horizons qui ont affiché un taux de satisfaction **de 99 % !** (l'évaluation détaillée de la formation fait partie intégrante du programme): « la formation est dynamique, le kit de formation est très bien conçu et les groupes s'emparent très vite des questionnements et outils pédagogiques proposés, quand on en ressort on est capable de faire face à des situations au quotidien, et on connaît le droit en la matière ».

Comptant sur votre mobilisation à toutes et tous, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux et les meilleurs.

Le Président,
Bernard PEZOUS

********** **SENSIBILISATION A LA LAICITÉ** **********

COMMUNE DE : .....

MADAME/MONSIEUR : ..... FONCTION :.....

PARTICIPERA : .....OUI – NON

Signature,